



## Édito

Depuis plus de 15 ans, j'ai le privilège de travailler au sein du Secrétariat de l'ACCOBAMS, avec un engagement constant pour la protection des cétacés en Méditerranée... mais c'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Secrétaire Exécutive de l'ACCOBAMS.

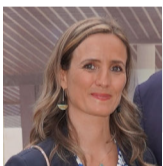
Au-delà de l'aspect très personnel de mes nouvelles fonctions, cette année revêt une dimension toute particulière : elle marque les 25 ans de l'Accord Pelagos ! Un quart de siècle de coopération avec l'objectif d'offrir un Sanctuaire aux neuf espèces de mammifères marins qui y trouvent refuge. Ce travail de longue haleine, mené face à des pressions humaines croissantes, n'aurait pu aboutir sans l'implication de tous : partenaires institutionnels, scientifiques, ONG, citoyens ainsi que les acteurs de terrain engagés au quotidien.

Ce bulletin illustre cette dynamique collective avec des projets concrets, des synergies renforcées, le développement d'outils de sensibilisation et surtout la volonté partagée de faire du Sanctuaire Pelagos un exemple inspirant de coopération en faveur de la protection des cétacés.

Plusieurs initiatives méritent d'être soulignées, notamment la marque "High Quality Whale Watching®", développée conjointement par ACCOBAMS et Pelagos, qui fête ses 10 ans et incarne parfaitement notre engagement commun à concilier activités humaines et respect du vivant. En parallèle, des travaux majeurs se poursuivent sur des thématiques d'importance telles que le transport maritime, les échouages de cétacés, ou encore la conservation dans les aires marines protégées.

Les défis à venir sont nombreux, mais chacun d'eux est aussi une promesse : celle d'innover, de coopérer et de progresser ensemble vers une Méditerranée plus harmonieuse. La Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3), tenue à Nice en juin 2025, a ainsi été une occasion précieuse de porter haut les ambitions de Pelagos sur la scène internationale.

Je vous souhaite une excellente lecture ! Ensemble, continuons à œuvrer pour une Méditerranée toujours plus vivante et respectée !



Maylis Salivas  
Secrétaire Exécutive de l'ACCOBAMS

## Nouvelle équipe pour l'animation française de Pelagos

En France, l'animation du Sanctuaire Pelagos repose sur quatre agents du service Connaissance pour la Gestion de la Biodiversité (CGB) du Parc national de Port-Cros.

Deux nouveaux visages ont rejoint l'équipe :

Ingrid Neveu a pris, en juillet 2023, le relais de Magalie Alaphilippe au poste d'animatrice principale à hauteur de 70% de son temps agent.

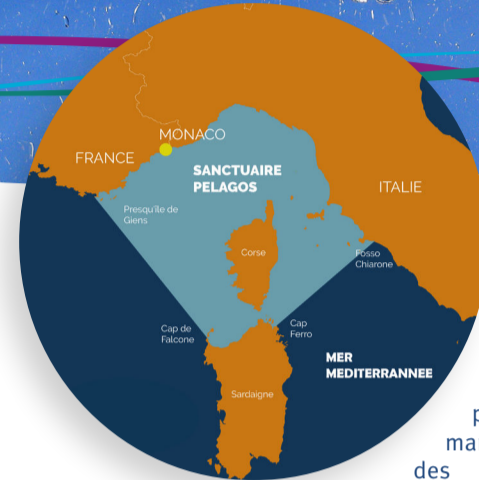
Alexandra Gigou a, quant à elle, succédé à Marion Peirache comme référente milieu marin du service, avec un engagement de 20 % sur Pelagos.

À leurs côtés, Alain Barcelo, chef du service CGB, mobilisé également à 20 %, et Gaëlle Urvoy, technicienne milieu marin et référente pour le Réseau National Échouage (à 5 %), poursuivent leur engagement au sein du dispositif.

Une équipe complémentaire et mobilisée pour la préservation des mammifères marins du Sanctuaire Pelagos.



Équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos



En 1999, un Accord international entre la France, l'Italie et Monaco a concrétisé l'instauration d'un sanctuaire destiné à la protection des mammifères marins en Méditerranée. Grâce à des conditions hydrologiques particulières, cet espace maritime présente une grande richesse biologique et, en particulier, abrite de nombreuses espèces de cétacés. Cette première aire marine internationale de protection pour les mammifères marins, d'une surface de 87 500 km<sup>2</sup>, a vocation à créer des conditions favorables pour la conservation des populations et de leurs habitats. L'action du Sanctuaire Pelagos repose sur trois axes principaux :

- › La connaissance des mammifères marins et de l'impact des activités humaines sur leurs populations.
- › L'implication des acteurs de la mer pour la recherche de solutions visant à réduire les causes de perturbation.
- › La sensibilisation de tous les publics et la promotion de comportements respectueux.

## Sommaire

<b>Actualité du Sanctuaire</b>	<b>P1</b>
› Nouvelle équipe pour l'animation française de Pelagos	
› 25 ans de l'Accord Pelagos	
<b>Activités humaines</b>	<b>P3</b>
› La marque « High Quality Whale-Watching® » fête ses 10 ans !	
› Les rencontres du groupe de travail NAV&CET	
› Évaluation des enjeux de conservation des cétacés dans les AMP	
› Une commune signataire impliquée dans un groupe de travail international de l'Accord	
› Un nouvel arrêté pour mieux protéger les cétacés dans les eaux des Antilles françaises	
<b>Recherche</b>	<b>P4</b>
› Nouveau programme de recherche Pelagos France 2024-2027	
› Six projets scientifiques financés par le Fond Volontaire de l'Accord Pelagos	
› EUROPAM : Le Sanctuaire Pelagos comme terrain d'études pour la préservation des mammifères marins	
<b>Échouage</b>	<b>P4</b>
› Bilan des échouages 2024 sur les côtes méditerranéennes françaises	
› Premier déploiement des dispositifs « Immercet » et « TraCasse »	
<b>Sensibilisation</b>	<b>P4</b>
› Et si nous repensions nos relations avec les dauphins ?	
› Les nouveaux outils de communication de l'Accord Pelagos	
› La Métropole Nice Côte d'Azur s'engage dans un plan d'actions locales pour la préservation des mammifères marins	
› Escales dans les ports Pelagos	

## | 25 ans de l'Accord Pelagos !

Cette année, l'Accord Pelagos fête les 25 ans depuis sa signature, le 25 novembre 1999 à Rome par les 3 pays : France, Italie et Monaco. 25 ans d'actions coordonnées pour assurer un état de conservation favorable des mammifères marins du Sanctuaire Pelagos en les protégeant, ainsi que leurs habitats, des impacts négatifs directs ou indirects des activités humaines.

Les célébrations, commencées le 18 décembre 2024 par un événement scientifique au Musée océanographique de Monaco, culmineront lors de la 10<sup>ème</sup> réunion des Parties, prévue à Monaco à la fin de l'année 2025, en passant par la 3<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC3) à Nice en juin 2025. Des ateliers technico-scientifiques, des tables rondes avec les parties

prenantes aux niveaux local, national et international, ainsi que des événements de haut niveau politique seront donc organisés afin de mettre en valeur l'ensemble des axes de travail de l'Accord.

Le rendez-vous est donc pris pour l'année 2025 afin de continuer à travailler en faveur du Sanctuaire Pelagos : un Sanctuaire de tous et pour tous.

Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos



## Activités humaines

### | La marque « High Quality Whale-Watching® » fête ses 10 ans !

Il y a 10 ans, l'ACCOBAMS déposait la marque « High Quality Whale-Watching® » développée conjointement avec le Sanctuaire Pelagos. Co-construite avec Souffleurs d'Ecume (aujourd'hui MIRACETI) et des opérateurs de whale-watching, cette marque de distinction constitue, depuis 2014, un engagement fort des professionnels du whale-watching en quête de valeurs écologiques et éducatives. La marque a d'abord été mise en œuvre en Méditerranée française puis à Monaco et en Italie. En 2024, 20 opérateurs portaient les couleurs de la marque, de Menton à Cerbère, et depuis la création de cet outil de gestion il y a dix ans, 164 personnes ont déjà été formées aux bonnes pratiques

d'observation. Lors de cette journée, des représentants d'entreprises de whale-watching, d'aires marines protégées, de la société civile, d'institutions, ou d'associations ont été invitées à prendre part aux échanges lors de la rétrospective de la marque, de tables rondes ou encore de témoignages d'opérateurs engagés. Outre l'anniversaire de la marque, nous célébrons ainsi dix années de collaboration, de concertation, d'accompagnement et d'engagements en faveur de la préservation des cétacés de Méditerranée tant de la part des institutionnels que des opérateurs de whale-watching engagés dans la démarche.



Nous les remercions pour leur confiance et leur implication et restons convaincus, plus que jamais, que la collaboration de tous les acteurs est la clé d'une telle réussite.

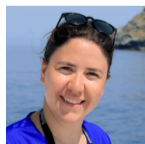


Laurène Trudelle & Morgane Ratel, MIRACETI

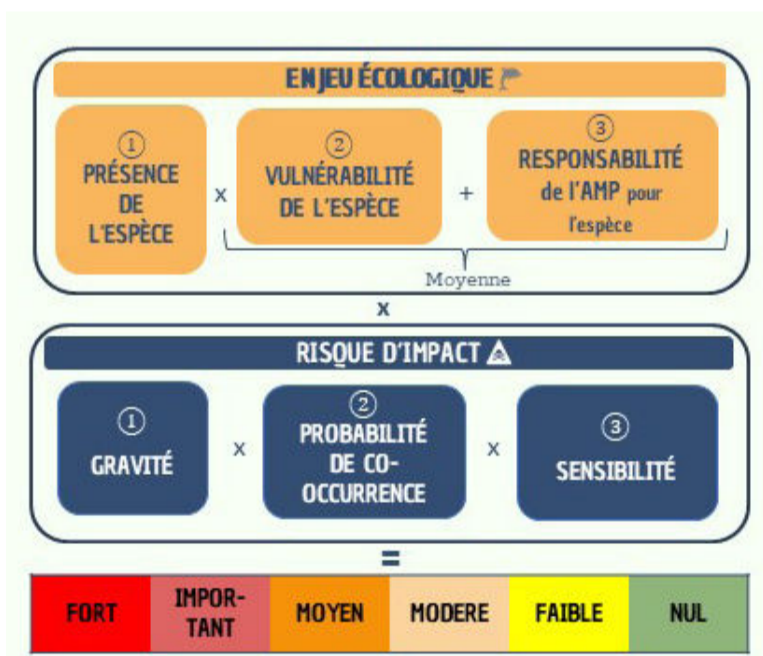
### | Évaluation des enjeux de conservation des cétacés dans les AMP

Depuis 2021, dans le cadre du projet TURSMED2 porté par MIRACETI en partenariat avec l'OFB, une méthodologie d'évaluation des enjeux de conservation des cétacés dans les aires marines protégées (AMP) a été développée. Celle-ci a pour objectif d'identifier et de prioriser les enjeux de conservation qui concernent les huit espèces communes de cétacés, afin de permettre aux gestionnaires d'AMP de mettre en place des mesures de gestion adaptées.

La deuxième étape de ce projet a été réalisée en 2023 avec le test de la méthodologie dans trois AMP pilotes (le Parc national des Calanques, l'aire marine protégée de la Côte agathoise et le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate). Les résultats ont été très prometteurs, c'est pour cela que l'étape suivante sera de la consolider afin de pouvoir l'étendre à l'ensemble du réseau d'AMP de Méditerranée française, de permettre aux gestionnaires d'orienter les mesures de gestion dans leurs AMP, et d'avoir des arguments forts face à leurs politiques.



Andrea Antich Gabriel, MIRACETI



## | Les rencontres du groupe de travail NAV&CET



En 2023, MIRACETI a créé le groupe de travail NAV&CET avec le soutien du Ministère de la Transition écologique. Ses objectifs :

- Fédérer les acteurs impliqués dans la réduction des risques de collisions entre navires et cétacés à l'échelle nationale ;
- Faciliter les synergies entre projets et acteurs, et appuyer les décisions publiques ;
- Mener une veille sur les projets en cours et l'actualité sur cette thématique.

Une première rencontre a eu lieu en novembre 2023 à Marseille, réunissant institutionnels, scientifiques, porteurs de projets, armateurs et acteurs de la course au large. Elle a permis de présenter les initiatives en cours, de créer des synergies et d'identifier des leviers d'actions à développer.

En novembre 2024, une nouvelle rencontre, organisée en ligne, a permis de faire le point sur les avancées et de poursuivre le travail collaboratif autour de 4 thématiques :

- Évaluation et suivi des collisions et des mesures de gestion ;
- Synergies entre bruit sous-marin et collisions ;
- Synergies entre navigation commerciale et course au large ;
- Implication des acteurs du transport maritime.

Les échanges ont souligné la nécessité d'une stratégie collective, avec des besoins identifiés en formation, sensibilisation, innovation, partage de données et suivi des mesures. La coordination entre acteurs reste essentielle. Une prochaine rencontre est prévue à l'automne 2025.



Laurine Gounot, MIRACETI

## | Une commune signataire impliquée dans un groupe de travail international de l'Accord

Depuis 2023, Bormes-les-Mimosas s'est impliquée dans les instances du Sanctuaire Pelagos. En effet, le responsable environnement de la ville est devenu coordinateur du groupe de travail (GT) international sur le transport maritime et les collisions pour le Secrétariat Permanent du Sanctuaire. Les travaux du GT portent sur la réduction du risque de collision baleine-bateau au sein du Sanctuaire Pelagos, notamment dans le contexte de la Zone Maritime Particulièrement Sensible (ZMPV). Une ZMPV est une zone qui, en raison de son importance - déterminée en fonction de facteurs écologiques, socio-économiques ou scientifiques reconnus -, doit faire l'objet

d'une protection spéciale, conférée par des mesures adoptées par l'Organisation Maritime Internationale. En Méditerranée Nord-Ouest, la ZMPV a pour but de protéger les mammifères marins contre les risques de collision.

Dans le cadre de ses travaux, le GT a notamment examiné les solutions réglementaires et opérationnelles existantes pour réduire le risque de collision. À long terme, ce travail permettra au GT de guider le Secrétariat Pelagos pour l'attribution de financement à des projets en fonction des lacunes de connaissances ou de technologies identifiées.

Par ailleurs, le GT a étudié la robustesse des données de collision en collaboration avec la Commission Baleinière Internationale, afin de travailler à une standardisation du rapportage de ce type de données par le biais d'une clé de classification (travail en cours).



Maxime Sebe, Responsable environnement à la mairie de Bormes-les-Mimosas

## Un nouvel arrêté pour mieux protéger les cétacés dans les eaux des Antilles françaises

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, un nouvel arrêté renforce la réglementation sur l'approche des cétacés dans les eaux des Antilles françaises afin de limiter les perturbations humaines.

Les règles fondamentales du premier arrêté de 2017 restent inchangées : l'approche des cétacés est interdite à moins de 300 mètres, sauf pour les professionnels formés, autorisés à s'approcher jusqu'à 100 mètres sous dérogation.

Le nouvel arrêté introduit plusieurs mesures supplémentaires : interdiction de signaler en temps réel à la VHF la présence des cétacés pour éviter l'afflux de bateaux, règles strictes en cas de venue spontanée des animaux (vitesse réduite à 5 nœuds, aucune interaction), et conditions renforcées pour l'obtention des

dérogations. L'encadrement des observations professionnelles est également précisé, avec des limitations sur le nombre de navires et la durée d'observation.

Avec ces ajustements, le Sanctuaire Agoa, géré par l'Office français de la biodiversité, poursuit son engagement en faveur de la protection des cétacés.



Maïté Ottmann,  
Chargée du trafic maritime et de la pêche, Sanctuaire Agoa

## Six projets scientifiques financés par le Fond Volontaire de l'Accord Pelagos

Au cours de la période 2024-2025, l'Accord Pelagos a lancé six contrats de conseil scientifique sur des thématiques jugées prioritaires en lien avec ses objectifs fondateurs, et tels que détaillés dans le Plan de gestion 2022-2027.

Les consultants ont ainsi travaillé afin de fournir des résultats susceptibles de constituer un appui scientifique solide pour les futures décisions de gestion des Parties à l'Accord.

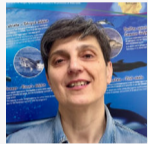
Les thématiques abordées sont interconnectées et reposent sur la connaissance de la présence saisonnière des espèces de cétacés dans le Sanctuaire, ainsi que sur l'étude des impacts potentiels

des activités humaines sur ces espèces. Les résultats finaux sont attendus pour juin 2025 et porteront sur :

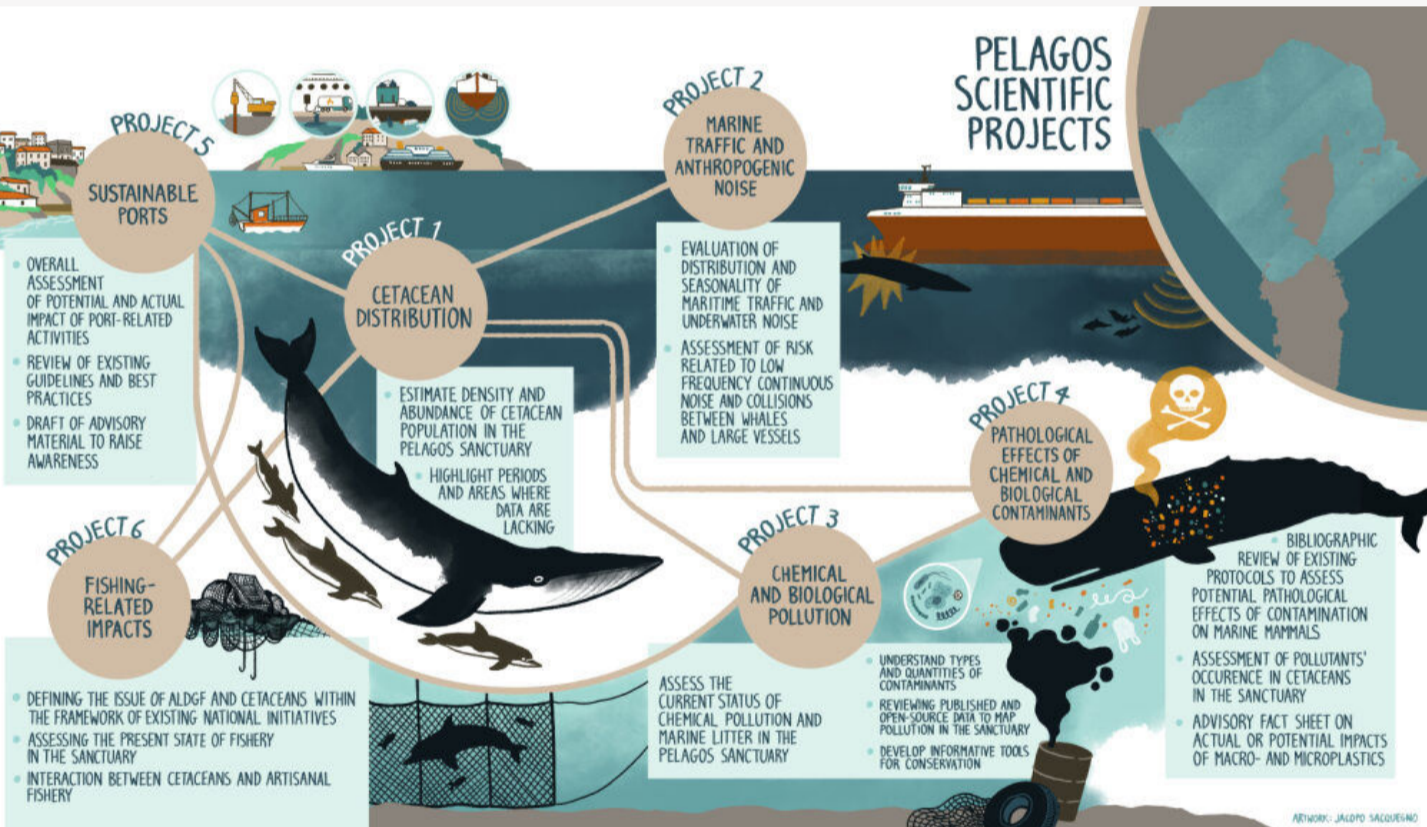
- L'abondance et la distribution des espèces de mammifères marins ;
- La distribution saisonnière du trafic maritime et du bruit sous-marin ;
- La présence de contaminants chimiques et biologiques dans les eaux du Sanctuaire ;
- Les effets pathologiques des contaminants sur les mammifères marins ;
- Les impacts potentiels des activités portuaires ;

- L'état des lieux des activités de pêche dans le Sanctuaire et leurs impacts sur les cétacés.

Les résultats obtenus et les cartes issues de ces études seront mis à disposition du public intéressé via leur publication sur les réseaux sociaux de l'Accord Pelagos. Restez connectés !



Milena Tempesta,  
Consultante en support au Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos



## Nouveau programme de recherche Pelagos France 2024-2027

À chaque renouvellement de la convention d'animation confiée par le Ministère de la Transition écologique au Parc national de Port-Cros, un nouveau programme de recherche est lancé pour approfondir les connaissances sur les mammifères marins du Sanctuaire Pelagos.

Le programme 2024-2027 finance quatre projets scientifiques, sélectionnés via un appel à projets national :

> **BACK3M** (Université d'Aix-Marseille) : état des lieux sur la présence historique du phoque moine et préparation de son éventuel retour dans le Sanctuaire.

> **ETHOPELAGOS** (Université de Toulon) : caractérisation d'habitats et de variations éthoacoustiques des superprédateurs de Pelagos (cachalots, rorquals, globicéphales) en lien avec le trafic maritime.

> **REGALCEMED3** (EcoOcéan Institut) : étude du régime alimentaire des cétacés teutophages et de l'impact des déchets ingérés, via analyses stomacales, ADN environnemental et isotopes stables.

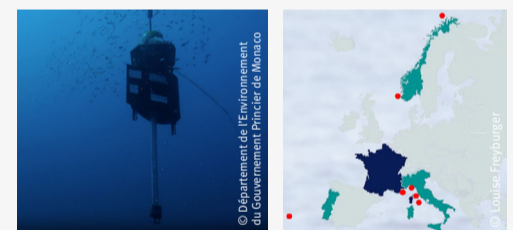
> **CETAMAR** (Miraceti) : amélioration des connaissances sur les grands cétacés et développement de stratégies de gestion maritime via la plateforme OceanPlanner (réduction de vitesse, déroutement, détection en temps réel).

Une cinquième étude sera commandée en 2026, en dehors du cadre de l'appel à projets, et viendra compléter le programme de recherche. Elle permettra de dresser un bilan des connaissances acquises à travers les programmes menés dans la partie française.

Équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos



## EUROPAM : Le Sanctuaire Pelagos comme terrain d'études pour la préservation des mammifères marins



Piloté par le Centre International d'Intelligence Artificielle en Acoustique Naturelle (CIAN) / LIS à l'Université de Toulon, le projet européen EUROPAM vise à mieux comprendre les impacts des activités humaines sur la mégafaune marine grâce à une approche acoustique innovante. En collaboration avec le Parc national de Port-Cros, CIAN mobilise les acteurs du Sanctuaire Pelagos, zone clé pour la conservation des cétacés en Méditerranée.

Pour soutenir cette dynamique, Louise Freyburger a été recrutée en octobre 2024 comme chargée de projet, en charge de la coordination, de la communication et de la sensibilisation.

Aux côtés de l'Université de Toulon, le projet réunit trois partenaires européens : l'Université de Pavie (Italie), l'institut Akvaplan-niva (Norvège) et l'association IMAR - Institute of Marine Research (Portugal).

Le projet EUROPAM vise à innover en utilisant des bouées acoustiques spécifiques et de nouveaux algorithmes de traitement des données pour réaliser une surveillance passive des mammifères marins. Son approche européenne favorise les comparaisons entre régions, types de perturbations anthropiques et interactions entre les espèces. Les espèces ciblées incluent le rorqual commun et le cachalot en Méditerranée, la baleine à bosse et l'orque en Atlantique.

Ce projet pluridisciplinaire fédère acousticiens, océanographes, informaticiens, gestionnaires d'aires protégées et acteurs associatifs engagés pour la protection du milieu marin.

Pour plus d'informations



Louise Freyburger,  
Parc national de Port-Cros

## Échouage



Numéro d'appel d'urgence du RNE : 05 46 44 99 10

## Bilan des échouages 2024 sur les côtes méditerranéennes françaises

77 échouages de cétacés ont été signalés en 2024 en Méditerranée française, un chiffre moyen comparable à ce que nous observons depuis 2019 (64 à 82 échouages). Sur ces 77 échouages, 21 ont eu lieu en Corse, 38 en PACA et 18 en Occitanie. Concernant la répartition spécifique, on détaille 40 Dauphins bleu-et-blanc, 20 Grands Dauphins, 1 Globicéphale noir (putréfié, en Corse), 1 Grand Cachalot (en mer, initialement devant Antibes), 1 Dauphin commun (à Cannes, alors que l'espèce est devenue rarissime sur le littoral continental), 3 Baleines-à-bec de Cuvier (échouage multiple en Corse orientale, dans un contexte bien particulier), 1 Rorqual à museau pointu (juvénile, Cap Sicié ; la Seyne), 1 cétacé

indéterminé signalé au large du sud-est de la Corse sans mention de taille, 1 cétacé de 7-8 m non identifié signalé au Cap Corse, et 8 petits delphinidés non identifiés.

Malgré ce nombre peu élevé d'échouages, l'année 2024 est marquée par plusieurs événements remarquables : les 3 Ziphius échoués en pleines manoeuvres militaires Mare Aperto 2021-4 malgré les risques connus ; le Cachalot, dont la carcasse a fait l'objet de plusieurs expérimentations : tentative d'immersion par Immercet, suivi de la dérive par le dispositif TraCasse, plongée autour de la carcasse pour voir quels requins venaient s'en nourrir ; l'incroyable plongée sur un Rorqual à museau pointu décédé, posé par 11

mètres de fond au Cap Sicié, pour réaliser l'examen externe et prendre quelques tissus ; l'échouage d'un Dauphin commun à Cannes et le diagnostic de mise à mort par des Grands Dauphins.

De nombreuses autopsies complètes ont été conduites, généralement dans les Laboratoires Vétérinaires départementaux, par des vétérinaires et ASV du réseau : 2 en Corse, 1 à Montpellier, 2 à Marseille et 8 à Antibes.



Frank Dhermain,  
pour le Réseau National Echouages

## Premier déploiement des dispositifs

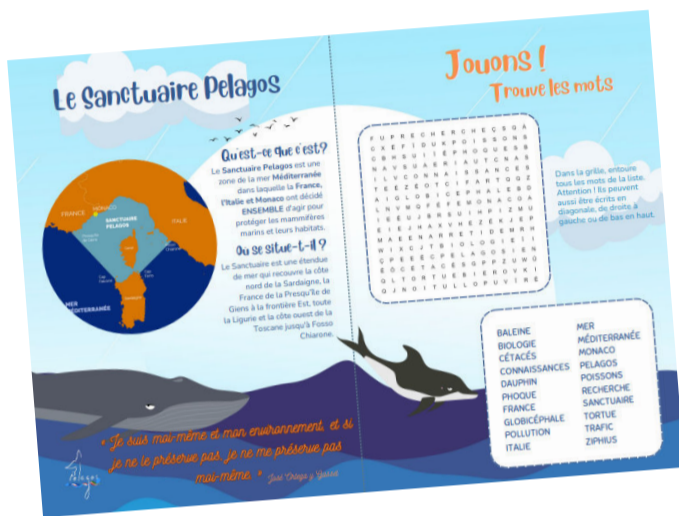
### « Immercet » et « TraCasse »

Deux protocoles expérimentaux d'immersion d'une carcasse de cétacé, Immercet et TraCasse, développés au sein de la dynamique des acteurs du Sanctuaire Pelagos (Méditerranée nord-occidentale), ont été activés au large du Département du Var (Provence, France) suite au repérage d'une carcasse de cachalot *Physeter macrocephalus*, le 26 août 2024. Celle-ci a été suivie pendant 7 jours, du 26 août au 2 septembre 2024, après une tentative d'immersion qui n'a pas réussi suite à une avarie liée au matériel. Le retour d'expérience permet d'améliorer les deux dispositifs et documente la dérive d'une carcasse en mer.

Équipe d'animation française  
du Sanctuaire Pelagos



## Les nouveaux outils de communication de l'Accord Pelagos



Pour appuyer les activités de sensibilisation, le Secrétariat permanent a développé plusieurs outils de communication destinés au grand public.

Le métavers Pelagos est désormais disponible sur le site officiel de l'Accord. Vous pouvez embarquer pour une aventure virtuelle immersive et interactive à la découverte du Sanctuaire Pelagos et de ses créatures !

Toujours pour les plus jeunes, le Secrétariat permanent a mis au point un kit « jeunes ambassadeurs » pour apprendre en jouant et un escape game en ligne pour se mettre dans la peau d'un chercheur.

Enfin, un guide pratique pour les plaisanciers attentifs (kit d'information pour les Ambassadeurs Pelagos) a été mis à la disposition des plaisanciers engagés dans une démarche durable.

Restez connectés, de nouveaux outils de communication seront mis à disposition à l'avenir !



Secrétariat permanent de l'Accord Pelagos

## La Métropole Nice Côte d'Azur s'engage dans un plan d'actions locales pour la préservation des mammifères marins

La Métropole Nice Côte d'Azur intensifie ses efforts pour protéger les mammifères marins dans le Sanctuaire Pelagos, en collaboration étroite avec le Parc national de Port-Cros en tant qu'animateur de la partie française du Sanctuaire Pelagos. Le projet « Azur Pelagos », financé par la Fondation Prince Albert II de Monaco, a pour objectif l'élaboration d'un plan d'actions locales d'ici 2026 pour la préservation des mammifères marins. Ce projet s'articule autour de trois axes principaux : réduire localement les pressions humaines, renforcer les connaissances scientifiques ainsi que sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux. Les premières étapes de ce projet s'illustreront par l'extension du suivi visuel et sonore effectué chaque mois dans l'aire

marine protégée du Cap Ferrat à l'ensemble de l'espace maritime métropolitain. De plus, le lancement d'un diagnostic à grande échelle du bruit sous-marin sera réalisé, permettant de mieux comprendre et de réduire les nuisances sonores affectant les mammifères marins. Dès cet été, la Métropole proposera des outils de sensibilisation pour les usagers de la mer et les acteurs socio-professionnels, afin de mieux prendre en compte les enjeux sur les mammifères marins via l'outil ambassadeur Pelagos ou la présence d'écogardes.



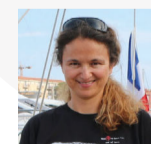
Soledad Tolosa,  
Cheffe de Projet Azur  
Pelagos à la Métropole  
Nice Côte d'Azur



Action de sensibilisation en partenariat avec l'école de la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat

## Escales dans les ports Pelagos

Comme chaque année l'association SOS Grand Bleu a poursuivi ses activités de sensibilisation à la protection des cétacés auprès des communes signataires de la Charte Pelagos dans le département des Alpes-Maritimes. SOS Grand Bleu remercie chaleureusement la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, ses adhérents et bénévoles sans lesquels elle ne pourrait poursuivre ce travail de sensibilisation auprès des établissements scolaires, des institutions spécialisées et du grand public.



Murielle Oriol,  
Association SOS Grand Bleu



## Hommage à Christophe Serre

Figure incontournable du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées, il partageait avec générosité son expérience de terrain, toujours empreinte de bienveillance et d'humilité.

Nous gardons notamment en mémoire son implication lors de l'opération expérimentale de retrait de 2 500 pneumatiques immergés dans le site Natura 2000 FR9301573 « Baie et cap d'Antibes - Iles de Lérins ». Son engagement concret et son énergie communicative ont profondément marqué les esprits.

Son attachement sincère à la Méditerranée, allié à sa grande disponibilité, faisait de lui un interlocuteur précieux, respecté et unanimement apprécié. Son départ laisse un vide immense, mais aussi le souvenir d'un collègue passionné, profondément humain et résolument engagé.

Équipe d'animation française  
du Sanctuaire Pelagos

## Et si nous repensions nos relations avec les dauphins ?

D'abord perçu comme un symbole divin dans l'Antiquité, le dauphin devient un concurrent nuisible au Moyen Âge avant de s'imposer au XX<sup>e</sup> siècle comme un animal fascinant et emblématique, souvent perçu comme un ami de l'homme. Face à l'évolution des relations entre les humains et les dauphins, le Parc national de Port-Cros, animateur de la partie française du Sanctuaire Pelagos, a confié à Charlotte Michel, ingénieure de l'environnement, une étude sociologique sur ces interactions.

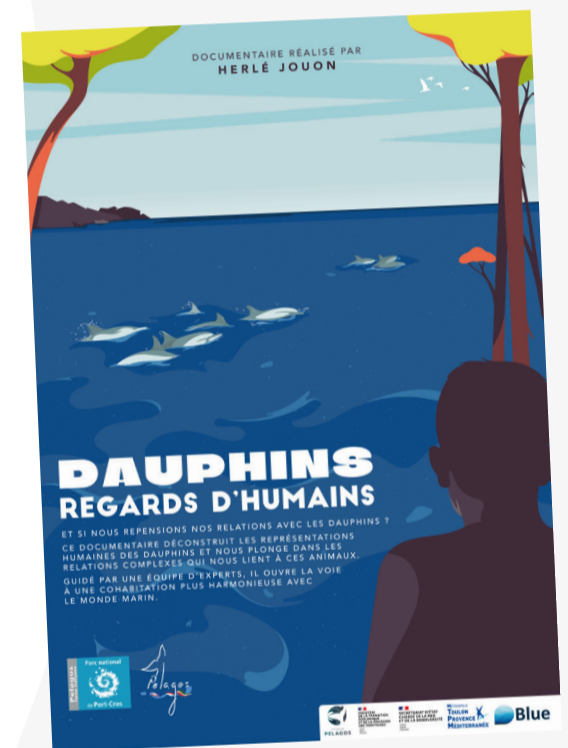
De cette enquête est né un documentaire original : « Dauphins : regards d'humains », sorti en octobre 2024. Tourné au cœur du Sanctuaire, le film mêle témoignages de chercheurs, gestionnaires et usagers de la mer pour retracer l'histoire ambivalente de notre relation aux dauphins.

Au-delà de cette perspective historique et sociologique, ce documentaire cherche à déconstruire les représentations que nous avons de ces animaux et ouvrir la voie à de nouvelles perceptions afin d'adapter nos comportements. Accessible, il devient un outil précieux de sensibilisation, que les communes signataires de Pelagos peuvent s'approprier.

Pour plus d'informations

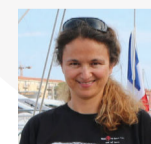


Équipe d'animation française  
du Sanctuaire Pelagos



## Escales dans les ports Pelagos

Comme chaque année l'association SOS Grand Bleu a poursuivi ses activités de sensibilisation à la protection des cétacés auprès des communes signataires de la Charte Pelagos dans le département des Alpes-Maritimes. SOS Grand Bleu remercie chaleureusement la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, ses adhérents et bénévoles sans lesquels elle ne pourrait poursuivre ce travail de sensibilisation auprès des établissements scolaires, des institutions spécialisées et du grand public.



Murielle Oriol,  
Association SOS Grand Bleu